

RECENSEMENT DES BESOINS EN CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

2026 – 2027

Comme chaque année, le CDG05 procède au recensement des besoins des collectivités et établissements des Hautes-Alpes afin d'établir le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels.

Ces opérations de recensement sont extrêmement importantes car elles permettent de déterminer l'opportunité d'organiser ou non certains concours et examens, et de fixer le nombre de postes à ouvrir pour les concours.

Le recensement des besoins en concours et examens professionnels, pour l'année 2026-2027, sera adressé par courriel aux collectivités le 26 mars 2025.

Les formulaires complétés et signés doivent être retournés au CDG 05 [par retour de mail avant le 23 mai 2025.](#)

RAPPEL : A quoi sert le recensement ?

Cette enquête est particulièrement importante dans la mesure où elle nous permet de cerner au mieux les besoins en personnels en évaluant les perspectives de recrutements futurs, et d'y adapter le nombre de postes ouverts aux concours.

Certes, il est peut-être difficile pour une collectivité de savoir si elle va recruter ou non, mais une estimation peut être réalisée en anticipant certains évènements : départs à la retraite et mobilités, création ou ouverture d'un équipement, création d'une nouvelle activité ou d'un nouveau service dans votre collectivité, création de postes du fait de l'augmentation de la population, des transferts de compétences, etc.

Il peut également être tenu compte des postes actuellement pourvus par des agents non titulaires et pour lesquels des nominations sont envisageables. Ces chiffres doivent cependant être relativisés au regard des perspectives réelles de nomination.

Pour information :

Ce recensement ne constitue en aucun cas un engagement quant aux décisions ultérieures de nomination : les données collectées sont exclusivement destinées à établir le nombre de postes ouverts aux concours.